

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Zone Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.

La Société **EURO-CYCLES S.A** informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Jeudi 10 Mars 2022, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2021 et a arrêté les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2021.

Les états financiers provisoires de la société arrêtés et validés par le Conseil d'Administration ont fait ressortir un Chiffre d'affaires en progression de 23% par rapport à l'année 2020, et un résultat Net de l'exercice 2021 (Bénéfice) de 26 891 811 DT, contre un résultat net de 16 332 120 DT à la clôture de l'exercice 2020, soit une évolution de 64%.

Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1.670 DT par action (Un Dinars Six Cent Soixante Dix millimes), et de convoquer les actionnaires de la Société pour :

- Une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Vendredi 22 Avril 2022 à 10 heures au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse dont l'ordre du jour est le suivant :
 - ❖ Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2021.
 - ❖ Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021.
 - ❖ Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés à la clôture de l'exercice 2021.
 - ❖ Proposition de distribution des bénéfices de l'exercice 2021 à raison de 1.670 DT (Un Dinars Six Cent Soixante Dix millimes) par action.
 - ❖ Quitus aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021.
 - ❖ Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.
 - ❖ Approbation et précision de la nature de la rémunération annuelle du Président du Conseil M. PATRICE GARANDEAU.
 - ❖ Affectation du résultat de l'exercice 2021.
 - ❖ Quitus aux Administrateurs.
 - ❖ Renouvellement du mandat des Administrateurs M. HABIB ESSEYAH, M. MOHAMED REKIK, M. MICHELE BERAUDO et la Société MG INVEST.
 - ❖ Renouvellement du Mandat du Co-commissaire aux comptes.

- Une réunion de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire pour le Vendredi 22 Avril 2022 à 11 heures 30 au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse dont l'ordre du jour est le suivant :
 - Augmentation du capital par incorporation des réserves (par l'attribution d'une action nouvelle gratuite (01) pour dix (10) Anciennes)
 - Modification de l'article 24 Nouveau des statuts : 17èmes tirets des statuts.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

